



novembre 2014

BULLETIN MUNICIPAL N° 7

Site Internet : www.saint-thome.fr

- INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Face au retrait annoncé de la Direction Départementale des Territoires en matière d'instruction des autorisations et actes liés à l'application du droit des sols (Permis de construire, Déclarations Préalables, CU...), la Communauté de communes Rhône-Helvie apportera dès janvier 2015 une assistance aux communes de son territoire.

- INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes qui souhaitent leur inscription sur la liste électorale doivent se présenter avant le 31 décembre en mairie munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
En 2015, deux élections sont prévues, les Départementales et les Régionales.

- PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Un arrêté préfectoral en date du 29 octobre 2014 porte approbation de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondations et de Mouvements de Terrain de la Commune.

- CRUES DE NOVEMBRE

La commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les 2 épisodes des 4 et 14 novembre derniers. Les particuliers dont les biens ont subi des dégâts doivent se rapprocher de leur assureur en leur confirmant que cette démarche a été effectuée.

- EBOLA

Le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes est mobilisé contre l'épidémie de maladie à virus EBOLA touchant l'Afrique de l'Ouest. Bien qu'« il n'y ait, à la date du 8 octobre 2014, aucun cas d'Ebola diagnostiqué hors d'Afrique », en cas de doute face à une personne qui pourrait être porteuse du virus (personne revenant de Guinée, du Libéria, du Nigéria, de la Sierra Léone ou de République démocratique du Congo depuis moins de 21 jours et présentant une fièvre supérieure à 38,5°), il convient d'appeler le SAMU-CENTRE 15.

- RENOV'HABITAT

Rénov'habitat Rhône-Helvie, opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Renouveau Urbain, vise à la réhabilitation de près de 130 logements.

Une **réunion publique** est organisée **le lundi 24 novembre à la Salle des Fêtes de ST THOME à 18 h 30** pour présentation de cette opération.

- ETAT CIVIL

Le 18 octobre, nous avons eu le plaisir de procéder au mariage de Madame Stéphanie BONFY et de Monsieur Mickaël TOLAZZI à qui nous renouvelons nos meilleurs souhaits de bonheur.

- REPAS DES AINES

Les personnes domiciliées sur la commune, âgées de 60 ans et plus et leurs conjoints, vont recevoir une invitation pour le repas annuel de fin d'année offert par le CCAS, qui se déroulera le Samedi 13 décembre à 12 heures au restaurant du Médiéval. Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 25 novembre, merci de le signaler en Mairie.

- ASSOCIATIONS

AMICALE LAIQUE :

Un marché de Noël sera organisé le dimanche 14 décembre dans la cour de l'école à partir de 14 heures. La vente des objets, confiseries... confectionnés par les enfants se fera au profit de la coopérative scolaire.

ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA

Samedi 22 novembre à 14 h : **LOTO** à la salle des fêtes (2 € le carton, 5 € les 3 cartons).

COMITE DES LOISIRS

L'Assemblée Générale du Comité des Loisirs a eu lieu le jeudi 16 octobre : le Bureau est reconduit cette année, mais le Président, Benoit SOARES, informe qu'il s'agira de son dernier mandat.

Le bilan de l'année 2013-2014 a été présenté et le Bureau déplore un manque de participation de bénévoles malgré la diversification des activités et d'une enquête auprès de la population pour connaître les attentes des habitants.

- Une première réunion aura lieu de **Vendredi 28 novembre à 20 heures à la Salle des Fêtes** afin d'effectuer la programmation de l'année et de décider si le repas « paëlla » sera maintenu. Les activités seront programmées uniquement si le nombre de bénévoles est suffisant. Dans ce but, le Comité souhaite que toutes les personnes intéressées participent à cette réunion. De la même manière, une réunion de préparation précèdera chaque futur évènement et le Bureau du Comité des Loisirs décidera le maintien ou non de l'activité. Les informations et les dates de réunions seront indiquées dans les bulletins municipaux et, d'autre part, un compte Facebook a été ouvert « Comité Saint Thomé ».

- **CINE GOUTER** : une après-midi Ciné Goûter pour enfants et adolescents est envisagée un dimanche de Décembre 2014.

Afin d'organiser au mieux cette sortie, la préinscription avec proposition du dimanche souhaité, est obligatoire auprès de Florence LARMANDE (04 75 52 77 32 ou par mail : maurice.larmande@neuf.fr).

Prochaines manifestations :

28 février 2015 : journée de ski aux 7 LAUX, départ à 6 h, Place des Crottes

28 et 29 mars 2015 : week-end de ski à VALCENIS, départ à 4 h 45, Place des Crottes. Coût : 100 € par personne pour les habitants de ST THOME, 130 € pour les extérieurs (pension complète + forfait + location de matériel).

Les transports par car sont offerts par le Comité.